

**Rapport final de la**  
**Réunion extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires**  
**étrangères**

**Sur les attaques israéliennes contre la mosquée Al-Aqsa**

En réponse à l'appel lancé par le Royaume d'Arabie Saoudite, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'OCI a été convoquée en marge de la session annuelle de l'Assemblée générale des Nations Unies le 1er Octobre 2015 à New York.

La réunion a été présidée par Sheikh Sabah Khalid Al-Hamad Al-Sabah, Premier vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Etat du Koweït, en sa qualité de président de la 42e session du CMAE. En plus du discours du Président, des allocutions ont été prononcées par le Secrétaire général de l'OCI, Iyad Ameen Madani, par le ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, Adel Al-Jubeir, et par le Premier ministre de l'Etat de Palestine Dr. Rami Hamdallah. Des interventions ont également été faites par les ministres des Affaires étrangères d'Egypte, du Royaume du Maroc ainsi que par les représentants de la République islamique d'Iran et du Royaume hachémite de Jordanie.

1- Les orateurs ont particulièrement insisté sur les points suivants:

- Les agressions et attaques israéliennes contre Al-Aqsa, et les tentatives de partition du sanctuaire dans le temps et dans l'espace à travers les incursions et les raids répétés des forces d'occupation et des extrémistes, constituent des violations graves et pourraient transformer le conflit en une guerre de religion, avec les conséquences incalculables qui risquent d'en découler pour la paix et la sécurité régionales et internationales.

- Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait assumer sa responsabilité première qui est celle du maintien de la paix et de la sécurité, contraindre Israël à mettre fin à ses pratiques, et adopter une résolution pour mettre fin à l'occupation israélienne et établir un Etat palestinien indépendant conformément aux résolutions onusiennes pertinentes et aux termes de l'Initiative arabe de paix.

- Si le Conseil de sécurité est dans l'incapacité d'assumer ses responsabilités, le Groupe de l'OCI devrait œuvrer à la convocation de l'Assemblée générale au nom du thème "Unis pour la paix".

- La piste juridique devrait également être explorée par la mise en place d'un groupe d'experts et de juristes, en vue de proposer les options et voies de recours légales pour amener Israël à rendre compte de ses violations.

- L'adoption d'une politique de soutien durable à Al Qods est une nécessité avérée.

- Le Groupe ministériel de contact de l'OCI devrait reprendre ses périples à travers les capitales du monde entier pour gagner des soutiens accrus à la cause palestinienne.

- La nécessité de convoquer dans les plus brefs délais possibles la Conférence islamique au Sommet sur l'évolution de la situation à Al-Qods, réclamée par le président palestinien.

- La nécessité de lever le bouclage de la bande de Gaza.

2- La réunion a adopté une résolution intitulée «Résolution de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la coopération islamique sur les attaques israéliennes contre la sainte mosquée Al-Aqsa»

3- Le chef de la délégation de la République islamique d'Iran a déclaré que le soutien de sa délégation à la résolution ci-dessus ne doit être

interprété en aucune façon comme une reconnaissance implicite d'Israël par l'Iran".

-----